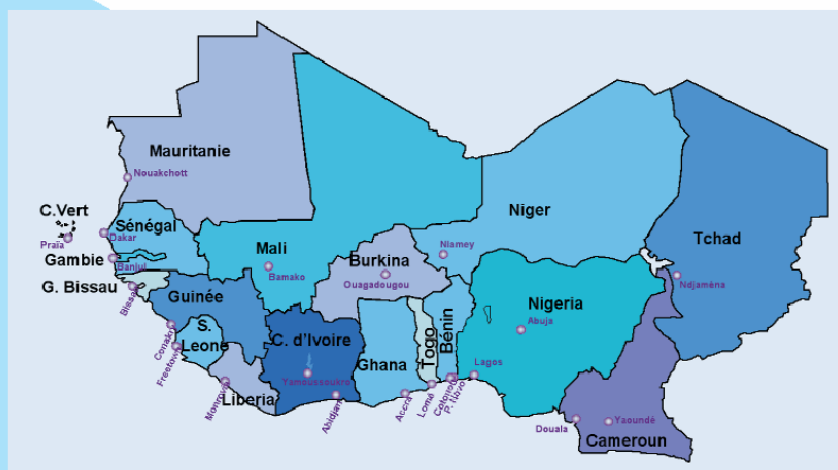


Réunion thématique
du Groupe d'orientation des politiques

« Perspectives de développement à moyen et
long terme de l'Afrique de l'Ouest »

Ouagadougou (Burkina Faso), le 29 juin 2006



Octobre 2006/Or. fr.

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE
Le Seine Saint-Germain, 4 Boulevard des Iles
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX (France)
Adresse postale :
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16
Tél: +33 (0) 1 45 24 89 87
Fax: +33 (0) 1 45 24 90 31
www.oecd.org/sah

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
I. PRÉSENTATION DES PANELS	3
1.1 <i>Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO).....</i>	<i>3</i>
1.2 <i>Présentation des interventions.....</i>	<i>4</i>
II. SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET DÉFIS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	6
2.1 <i>Quelques enjeux du peuplement ouest-africain</i>	<i>6</i>
2.2 <i>Les femmes et les jeunes dans la société ouest-africaine.....</i>	<i>10</i>
2.3 <i>La situation sociopolitique en Afrique de l'Ouest</i>	<i>12</i>
2.4 <i>Le développement économique régional : quelques pistes et stratégies.....</i>	<i>14</i>
III. PERSPECTIVES POUR LA RÉGION ET PARTENARIAT AVEC LE CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST.....	22
3.1 <i>Perspectives pour la région</i>	<i>22</i>
3.2 <i>Partenariat avec le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest</i>	<i>23</i>
3.3 <i>Propositions concrètes.....</i>	<i>24</i>
IV. CONCLUSION	25
LISTE DES PARTICIPANTS	26

INTRODUCTION GÉNÉRALE

C'est la deuxième année consécutive que le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest organise la réunion thématique du **Groupe d'orientation des politiques (GOP)** en Afrique. Conformément à la demande exprimée par ses partenaires, cette réunion avait pour objet d'échanger avec eux sur des thèmes d'intérêt commun, remettant les questions administratives et budgétaires à la réunion plénière (janvier 2007). Cette rencontre a également été l'occasion de présenter les grandes lignes du *Forum intergénérationnel sur la Gouvernance endogène en Afrique de l'Ouest*, qui venait de s'achever (26-28 juin), et auquel certains membres du GOP (Allemagne, Autriche, Canada, France, Luxembourg, Suisse) avaient participé en tant qu'observateurs à la journée de restitution des travaux des ateliers ainsi qu'à sa clôture.

La réunion du GOP a coïncidé avec le XXX^{ème} anniversaire du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO). Pour fêter cet événement, le Secrétariat du CSAO a décidé d'organiser un panel de réflexion avec ses partenaires au développement et ceux de la région sur les *Perspectives de développement à moyen et long terme de l'Afrique de l'Ouest*. Celui-ci s'inscrit dans la démarche engagée par le Club autour de cette question depuis mars 2004 et dont les activités principales ont été : (i) la réalisation d'un inventaire des principales études rétrospectives et prospectives sur l'Afrique de l'Ouest ; et (ii) l'organisation d'un premier panel de réflexion sur les *Perspectives régionales de développement de l'Afrique de l'Ouest, l'Intégration régionale et l'Évolution du rôle de la CEDEAO*, conjointement préparé en juin 2005 à l'occasion du XXX^{ème} anniversaire de l'organisation régionale. La synthèse des principales questions soulevées lors de ce symposium a fait l'objet d'une publication intitulée "Perspectives régionales de développement à moyen et long terme de l'Afrique de l'Ouest". (CSAO, décembre 2005).

L'ensemble de ces réflexions menées depuis 2004 devrait permettre de lancer dès 2007 un Rapport annuel conjoint avec la CEDEAO en collaboration avec d'autres organisations régionales et internationales. Outre l'analyse rétrospective de la situation de l'Afrique de l'Ouest et de la CEDEAO, il devrait ainsi aborder des thèmes majeurs pour l'avenir de la région.

Depuis la création du Club en 1976, il y a 30 ans, l'Afrique de l'Ouest a connu des bouleversements extraordinaires sur les plans culturel, social, institutionnel, économique et politique. Pour en faire état, le CSAO a choisi d'inviter à cette réunion du GOP un panel de personnalités représentant des autorités publiques, la société civile ouest-africaine, des organisations institutionnelles régionales, continentales et internationales travaillant dans la région afin de partager avec les membres du GOP et les autres participants leur analyse sur l'avenir de la région. Toutes ces personnalités avaient un point commun : engagées depuis des années dans le développement de l'Afrique, elles sont aussi bien acteurs qu'observateurs de cette région en pleine mutation. Le CSAO a ainsi jugé intéressant et pertinent de leur proposer d'articuler leur communication autour des trois points suivants :

- 1) Etat des lieux de l'Afrique de l'Ouest ;
- 2) Perspectives de développement à moyen et long terme de la région ;
- 3) Partenariat avec le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Une trentaine de personnes ont été réunies, représentant treize pays du Sud et du Nord (dont huit pays membres du GOP) parmi lesquels des membres d'organisations régionales (BAD, CEDEAO, CILSS, UEMOA, UNOWA, UNECA), internationales (Agence luxembourgeoise de coopération au développement, AIA, Banque mondiale, PNUD), de la société civile (réseau des Femmes d'Afrique de l'Ouest, réseau des Jeunes, ROPPA), d'institutions de recherche (African University Institute, Université de Ouagadougou) ainsi que le Maire de Ouagadougou (la liste des participants est annexée à ce compte rendu).

Le panel a été introduit par M. Charles Goerens, Président du Club, M. Normand Lauzon, Directeur du CSAO, Mme Sunhilt Schumacher, Directrice adjointe et M. Massaër Diallo, Chef de l'Unité Gouvernance, Dynamique des conflits, Paix et Sécurité. M. Laurent Bossard, Chef de l'Unité Développement local et Processus d'intégration régionale au sein du CSAO, ainsi que M. Jean Sibiri Zoundi, Chef de l'Unité Transformation du Monde rural et Développement durable, y ont également pris part.

A l'issue des travaux, Mme Sunhilt Schumacher, Directrice adjointe a fait une intervention à l'occasion de l'annonce de sa retraite devenant effective au 31 juillet 2006, soulignant l'intérêt qu'elle porte à la région et saluant le travail du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et de ses partenaires.

Le présent document retrace les réflexions menées au cours de cette réunion. Il est organisé autour de trois grandes parties :

1. La première partie reprend sous forme synthétique les communications introductives du Président du CSAO, M. Charles Goerens, du Directeur du CSAO, M. Normand Lauzon, ainsi que la restitution par M. Massaer Diallo, Chef de l'Unité Gouvernance, Dynamique des conflits, Paix et Sécurité des conclusions du *Forum intergénérationnel sur la Gouvernance endogène*. Elle établit la liste des différentes interventions et des intervenants.
2. La deuxième fait la synthèse des discussions et des interventions autour de plusieurs thèmes : les enjeux du peuplement ouest-africain ; les femmes, les jeunes dans la société ouest-africaine ; la situation sociopolitique et la situation économique, selon la grille d'analyse suggérée à chacun des participants (état des lieux, enjeux et défis de l'Afrique de l'Ouest). Chaque session a été suivie d'un échange avec les participants dont la synthèse est présentée dans ce document.
3. La troisième traite des perspectives de l'Afrique de l'Ouest abordées par les panélistes et fait état des recommandations exprimées. Elle fait également le point sur les partenariats engagés et à venir avec les organisations représentées.

I. PRÉSENTATION DES PANELS

La réunion thématique du GOP a été co-animée par le Président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, M. Charles Goerens et le Directeur, M. Normand Lauzon. En raison d'un engagement de dernière minute, le Secrétaire général adjoint de l'OCDE, M. Kiyo Akasaka n'a pu y prendre part. Néanmoins, son discours d'introduction a été présenté et distribué aux participants. Par ailleurs, Mme Thérèse Pujolle, Présidente du Club de 2002 à 2005¹ a transmis un mot d'encouragement au CSAO et à ses partenaires qui a été lu entre les deux sessions par M. Charles Goerens.

1.1 *Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)*

Le Président du Club, M. Charles Goerens a fait une brève introduction en mettant l'accent sur les progrès réalisés par les pays d'Afrique de l'Ouest depuis trente ans. Il a souligné que l'approche de la réflexion prospective pour la région s'inscrivait parfaitement dans l'agenda international notamment dans le cadre de la préparation des Accords de Partenariat Economique (APE) entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest.

M. Massaër Diallo, Chef de l'Unité Gouvernance, Dynamique des conflits, Paix et Sécurité, a ensuite présenté les travaux du *Forum intergénérationnel sur la Gouvernance endogène*. Il a rappelé la genèse de ce Forum, faisant suite aux recommandations issues de l'Atelier de Conakry organisé en mars 2005 sur la *Valorisation des capacités endogènes* et du *Forum des partis politiques, des médias et de la société civile*, en juin 2005 à Cotonou. Ces deux rencontres régionales ont ainsi permis de faire émerger deux groupes régionaux : le Groupe des Femmes et la Coordination des Jeunes, qui ont participé activement à la préparation et à l'animation du Forum de Ouagadougou.

Il a ensuite présenté les principaux objectifs de ce Forum :

- Décloisonner les expériences et capacités, favoriser une approche régionale une transmission et une valorisation des acquis et du potentiel en matière de gouvernance endogène et de prévention des conflits ;
- Développer une synergie intergénérationnelle contribuant à une bonne transmission, à une actualisation et à une capitalisation des capacités de la région ;
- Définir dans cette perspective des stratégies pour conjuguer durablement les compétences et capacités des diverses générations en vue de relever efficacement les défis préalablement identifiés ;
- Proposer des initiatives pouvant contribuer à l'avènement et à la mise en œuvre d'une gouvernance africaine nantie des capacités de la région et des apports de l'extérieur ;
- Déterminer les rôles et responsabilités de chacune des catégories d'acteurs dans la promotion et la concrétisation de cette approche participative.

Il a mis en exergue quelques recommandations ainsi que les points saillants issus des discussions de ce Forum, parmi lesquels :

¹ Leurs discours respectifs sont regroupés dans le tome 2.

- La nécessité de poursuivre le dialogue intergénérationnel ;
- La situation et le statut des femmes : contribuer par des actions conjuguées à faire en sorte que ce qui est déjà acquis soit mis en œuvre ; reconnaître l'équité et l'égalité afin que les Objectifs du Millénaire soient atteints en ce qui concerne les femmes ;
- Au niveau des jeunes, l'importance de l'éducation, la formation, l'éducation citoyenne et régionale ;
- La place du savoir dans la société ;
- La nécessité de jeter les bases d'un réseau qui prenne en charge une gouvernance ancrée dans les réalités de la région ;
- La nécessité d'impliquer la CEDEAO dans ces réflexions.

Les discussions ont permis de soulever des questions importantes pour lesquelles le Club et ses partenaires devraient continuer à apporter un appui.

Après la présentation l'intervention de M. Kiyo Akasaka, le Directeur du CSAO, M. Normand Lauzon est revenu sur l'intérêt de favoriser les réflexions concernant l'avenir de l'Afrique de l'Ouest, soulignant que le XXX^{ème} anniversaire était une occasion importante pour mener ce genre de débats. Tout en remerciant les panélistes présents, il a souligné que le Club entretenait des relations étroites de partenariat avec la plupart des organisations représentées à cette réunion. Il a enfin tenu à rappeler brièvement les nouveaux chantiers communs avec la CEDEAO qui seront engagés dès 2007 :

- Dans le cadre de leur partenariat, le Secrétariat de la CEDEAO et celui du CSAO ont décidé de lancer un site internet commun sur l'Afrique de l'Ouest qui sera ancré à Abuja. Ce site devrait faciliter l'accès à l'information sur la région.
- Le deuxième chantier concerne la publication d'un Rapport annuel sur l'Afrique de l'Ouest, à partir de 2007, conjointement avec la CEDEAO. Il comportera deux parties : 1) Etat des lieux de l'Afrique de l'Ouest ; 2) Focus sur deux grandes thématiques qui ont marqué l'année 2006 : les enjeux de la sécurité alimentaire et les mouvements migratoires. Plusieurs partenaires seront associés à cette initiative.

1.2 Présentation des interventions

Le panel s'est déroulé en deux sessions, avec une série de présentations suivies de débats autour des questions soulevées.

Première session :

- 1. État des lieux de l'Afrique de l'Ouest, l'Agenda de la CEDEAO et le partenariat avec le CSAO**, par le Secrétaire exécutif de la CEDEAO, Dr. Mohamed Chambas (texte présenté et lu par M. William Kaniyriye, Chef de cabinet du SE).
- 2. Démographie et Développement : D'où vient l'Afrique de l'Ouest? Où se situe-t-elle maintenant? Où va-t-elle?** par le Pr. Dieudonné OUEDRAOGO, Démographe et Dr. Zourkaléini Younoussi, Ph.D.
- 3. Performances, Perspectives de développement à moyen et long terme**, par M. Hamza Ahmadou Cissé, Directeur de cabinet du Président de la Commission de l'UEMOA.

4. **Sahel et Afrique de l'Ouest : État des lieux et perspectives dans les domaines de la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles et la lutte contre la désertification**, par M. Issa Martin Bikienga, Secrétaire exécutif adjoint du CILSS.
5. **Futur de la région de l'Afrique de l'Ouest : vision et stratégie d'intervention de la Banque**, par Mme Sylvie Condé, Economiste senior à la BAD.
6. **Afrique de l'Ouest : État des lieux et perspectives à moyen et long terme**, par Mme Joséphine Ouedraogo, Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Afrique (UNECA).
7. **Rôle et place des femmes en Afrique de l'Ouest : État des lieux et perspectives**, par Mme Bintou Sanankoua, Chercheur, Groupe des femmes d'Afrique de l'Ouest.
8. **Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE : 1976-2006 : Trente ans de partenariat exemplaire entre les décideurs politiques et la communauté des chercheurs**, par Prof. A.I. Asiwaju, Chercheur.

Message écrit de Mme Thérèse Pujolle, pour la célébration du XXX^{ème} anniversaire.

Deuxième session :

1. **Évolution de la ville de Ouagadougou depuis 30 ans**, par M. Simon Compaoré, Maire de Ouagadougou.
2. **Afrique de l'Ouest : État des lieux et perspectives à moyen et long terme**, par M. Georg Charpentier, Représentant Résident du PNUD au Burkina Faso.
3. **Afrique de l'Ouest : État des lieux**, par M. Célestin Bado, Représentant de la Banque mondiale au Burkina Faso.
4. **Afrique de l'Ouest : État des lieux et Perspectives de développement à moyen et long terme**, par M. NDiogou Fall, Président du ROPPA.
5. **Évolution et perspectives du rôle et de la place des jeunes dans la vie économique, politique, sociale, familiale en Afrique de l'Ouest : transformations, avancées et défis à relever**, par M. Mody Ndiaye, Coordination des Jeunes d'Afrique de l'Ouest.
6. **Évolution du secteur privé en Afrique de l'Ouest**, par Mme Aimée Mendy, Directrice des Relations publiques de l'Association industrielle africaine (AIA).
7. **Afrique de l'Ouest : État des lieux et Perspectives à moyen et long terme**, par Mme Marie-Thérèse Aïssata Keïta, Conseiller principal pour les Droits de l'Homme, Représentant le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA).
8. **Culture, gouvernance et développement**, par M. Raymond Weber, Directeur de l'Agence de Coopération du Luxembourg.

II. SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET DÉFIS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Cette synthèse retrace les principaux points soulevés lors des présentations des communications (cf. tome 2) ainsi qu'au cours des discussions qui ont suivi. Nous les avons regroupées autour de quatre grands thèmes :

1. Quelques enjeux du peuplement ouest-africain ;
2. Les femmes et les jeunes dans la société ouest-africaine ;
3. La situation sociopolitique en Afrique de l'Ouest ;
4. Le développement économique régional : quelques pistes et stratégies.

Compte tenu de la richesse des communications et des interventions, il est évident qu'il n'a pas été possible d'en faire état de manière exhaustive dans ce compte rendu. Toutefois, le lecteur a la possibilité de retrouver l'ensemble de ces présentations dans le tome 2. Le Secrétariat du Club a en outre introduit quelques cartes tirées de l'Atlas de l'Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest² afin de mieux illustrer les propos. Enfin, dans le souci de rappeler le premier panel organisé à Abuja en 2005 sur les Perspectives de développement de l'Afrique de l'Ouest, le lecteur retrouvera tout au long de la synthèse les principales questions stratégiques qui y avaient été posées.

2.1 *Quelques enjeux du peuplement ouest-africain*

2.1.1 *Une évolution démographique singulière*

Peu d'informations existent sur l'état de la population en Afrique avant les années 1960. On estime que la population africaine a stagné voire baissé entre les XV^{ième} et XIX^{ième} siècles.

L'évolution démographique a pris un tournant à partir des années 20 mais surtout des années 50 en raison de l'amélioration des conditions sanitaires et médicales. Les taux de mortalité ont fortement baissé beaucoup plus que les taux de fécondité qui sont restés élevés. Ces derniers sont passés de 7 enfants par femme à moins de 6 aujourd'hui, conséquence de la baisse de la mortalité infantile, de l'urbanisation et de la scolarisation.

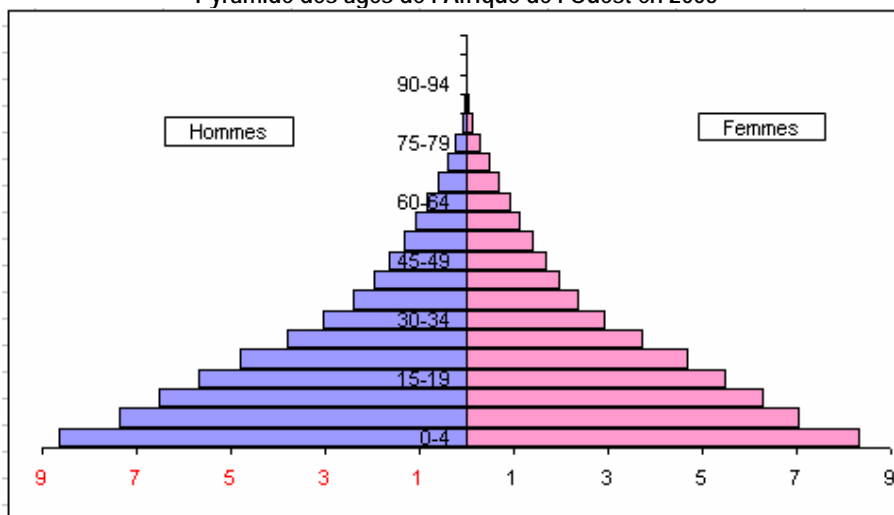
Le continent connaît une des plus fortes croissances démographiques mondiales et compte 14% de la population mondiale. Suivant ces tendances, la population ouest-africaine (29% de la population du continent) enregistre des taux de croissance proches de 3% par an qui l'ont fait passer d'un effectif total de 40 millions en 1930 à 290 millions en 2005. Cette dynamique devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies : la population régionale pourrait atteindre 430 millions d'habitants à l'horizon 2020 et dépasser le demi milliard autour de 2040.

Les villes ouest-africaines ont absorbé les deux tiers du croît démographique enregistré entre 1960 et 1990. Elles accueillent aujourd'hui 45% de la population. Au total, la région demeure moins urbanisée que les autres régions du monde. La croissance urbaine s'est principalement nourrie dans un premier temps de mouvements de populations en provenance du monde rural. Ce n'est désormais plus le cas : la population des villes ouest-africaines augmente principalement (à hauteur de 70% à 80%) du simple fait des naissances en milieu urbain ; le nombre d'enfants qui naissent en ville augmente au fur et à mesure que la population urbaine s'accroît. La croissance urbaine n'est plus aussi rapide que dans les années 70 et 80 mais elle se poursuivra.

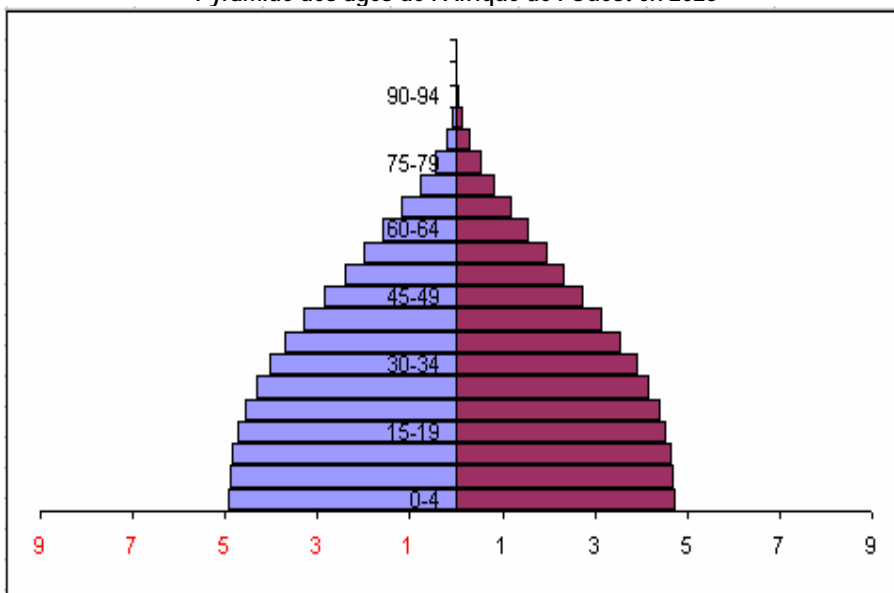
² L'Atlas de l'intégration régionale est une initiative de la CEDEAO et du CSAO / OCDE. Classés en quatre séries (population, espaces, économie, environnement), les chapitres sont produits graduellement en 2006/07 et mis en ligne sur le site www.atlas-ouestafrique.org

La structure par âge de la population résulte largement des indices de mortalité et de fécondité. La caractéristique première qui se dégage de cette structure est que la population africaine est jeune et « rajeunit » : la part des moins de 15 ans s'est accrue de 42,1% en 1950 à 44,1% en 2005. En haut de la pyramide, la population de plus de 60 ans est également plus importante qu'elle ne l'était il y a cinquante ans ; néanmoins, la proportion de cette catégorie dans la population totale a légèrement diminué de 5,1% à 4,8 % entre 1950 et 2005.

Pyramide des âges de l'Afrique de l'Ouest en 2005



Pyramide des âges de l'Afrique de l'Ouest en 2025



Source : Nations Unies (2005)

A l'avenir, ces dynamiques devraient se maintenir : la croissance démographique devrait se poursuivre, et ce, à un rythme plus élevé que celui de la population mondiale ; phénomène atypique, ce sera à la fois une croissance de la population urbaine et rurale. Il est probable que la population urbaine augmentera plus vite que celle en milieu rural et représentera autour de 60% de la population totale à l'horizon 2020/2025. De son côté, la baisse de la fécondité devrait continuer, et l'espérance de vie augmentera probablement à 60 ans en 2050. Par ailleurs, on estime qu'en 2050 plus de 10% de la population aura plus de 60 ans.

2.1.2 Les défis du peuplement

Ces dynamiques posent un certain nombre de défis et d'enjeux pour l'avenir de l'Afrique de l'Ouest et du continent dans son ensemble. Il s'agit entre autres :

- a) D'assurer une meilleure gestion du milieu urbain et des relations entre grandes et petites villes

L'exemple de la ville de Ouagadougou est une bonne illustration. En 1960, cette ville comptait 60 000 habitants contre 1,2 million quarante ans après. Les défis auxquels sont confrontés cette ville sont ceux des principales villes sahéliennes : une explosion démographique avec une forte proportion de jeunes (70% ont moins de 20 ans) ; un déficit de logement, de nourriture ; un taux d'emploi faible ; un secteur informel qui représente près de 30% de l'économie. A l'heure actuelle, la ville est en pleine expansion : elle a accueilli beaucoup de réfugiés du Togo, de la Côte d'Ivoire et même des Français de Côte d'Ivoire.

- b) D'anticiper le vieillissement de la population

L'une des difficultés pour les démographes en Afrique de l'Ouest est le manque de profondeur historique pour faire des prévisions pertinentes. Au niveau mondial, la proportion des jeunes pourrait passer de 28% à 20% entre 2005 et 2050 et celle des personnes âgées de 60 ans et plus de 10% à 22%. En 2050, la proportion des jeunes pourrait encore être de 30% en Afrique subsaharienne, 29% en Afrique de l'Ouest, 21% en Afrique du Nord mais seulement de 15% en Europe. La jeunesse de sa population restera pour longtemps une exception par rapport aux autres régions du monde (excepté le reste de l'Afrique subsaharienne). Cependant, le vieillissement est un fait qui commence timidement à se manifester en Afrique de l'Ouest, ce qui suppose d'anticiper cette tendance.

- c) D'assurer la baisse séculaire de la mortalité

Les enjeux de la santé sont liés à l'expansion du VIH/SIDA, des épidémies de méningite et de rougeole etc. Le taux de mortalité maternelle reste élevé ; celui des enfants entre 0 et 5 ans également.

- d) D'assurer une meilleure connaissance des relations entre population, développement, ressources et environnement.

Questions stratégiques

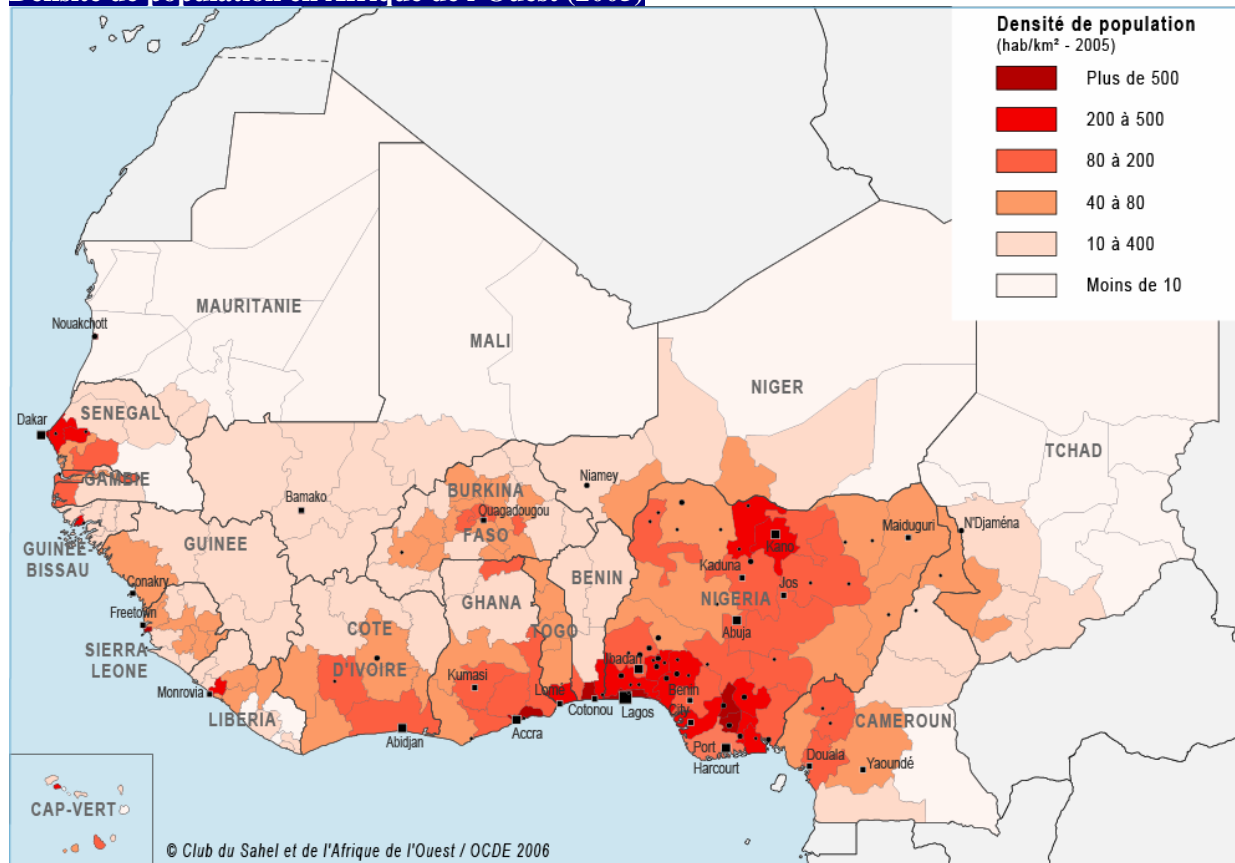
Comment mieux anticiper les dynamiques de peuplement ?

L'ensemble des pays de la CEDEAO a connu au cours des quarante dernières années une croissance démographique forte et une dynamique d'urbanisation sans précédent. La population ouest-africaine (CEDEAO, Cameroun, Mauritanie et Tchad) est passée de 85 à 290 millions entre 1960 et 2003, et atteindra près de 430 millions à l'horizon 2020. Pendant ce temps, la population urbaine a été multipliée par neuf et représente aujourd'hui 45% de la population totale de la région.

- Où et comment vivra la population de la région à l'horizon 2020 ?
- Comment les États de l'Afrique de l'Ouest et la région dans son ensemble peuvent-ils se préparer et accompagner au mieux les migrations à venir et les futures zones d'accueil, notamment en termes d'aménagement du territoire ?
- Comment et sur quelles bases d'activités vivront et produiront les acteurs ouest-africains ? Comment améliorer la production et la productivité urbaine qui est principalement assurée par une économie informelle ?
- Quel est l'avenir de cette économie informelle sans la force de travail des jeunes ayant migré ?

Ces questions interpellent la CEDEAO qui dispose aujourd'hui d'un instrument (le protocole relatif à la libre circulation des personnes et des biens, au droit de résidence et d'établissement), en vigueur mais non appliqué dans sa totalité au niveau de tous les pays de la région.

Densité de population en Afrique de l'Ouest (2005)



2.2 Les femmes et les jeunes dans la société ouest-africaine

2.2.1 Situation et rôle des femmes en Afrique de l'Ouest

La situation des femmes en Afrique de l'Ouest est différente de celle qui prévalait il y a 30 ans. Au niveau international, l'engagement des Nations Unies en 1975 et surtout la Conférence de Beijing³ en 1995 marquèrent un tournant dans la perception des droits fondamentaux des femmes. Au niveau national, les droits de la femme sont reconnus et garantis par les Constitutions. Les gouvernements signent et ratifient toutes les conventions internationales contre les discriminations à l'égard des femmes.

En Afrique de l'Ouest, l'évolution de la place et du rôle de la femme est le résultat de nombreux facteurs historique, politique et culturel. Par exemple, suite aux grandes sécheresses au Sahel des années 1970 et au départ consécutif des hommes, les femmes ont dû assurer de fait la gestion du ménage. L'ouverture politique, la démocratisation et le multipartisme ont également laissé un champ ouvert pour la participation des femmes aux changements sociopolitiques de leur pays. L'intégration ouest-africaine, notamment les progrès réalisés par la CEDEAO et l'UEMOA en matière de libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services, a permis aux femmes de devenir des actrices incontournables du commerce régional et transfrontalier. L'accès à la propriété foncière ou la possibilité d'obtenir des crédits – des avancées encore inégalement enregistrées sur l'ensemble des pays de la région – constitue encore d'autres indicateurs de ces changements.

Malgré des avancées indéniables, beaucoup de défis doivent être relevés pour tendre vers plus d'équité et d'égalité entre les deux sexes. Ainsi, les jeunes filles défavorisées, pour la plupart sous informées, soumises à toutes formes d'exploitation, sont confrontées à des difficultés d'insertion économique et sociale. Dans certains pays, les femmes ne disposent encore que d'un accès limité aux ressources qui leur auraient permis de contribuer plus amplement à la production et au développement économique. Or, le rôle crucial que jouent les femmes dans la production économique contraste avec la discrimination et/ou le manque d'opportunités dont elles sont victimes dans l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux possibilités de financement, aux ressources de base et aux technologies qui sont nécessaires pour engager efficacement des activités de production et d'échange.

La scolarisation, l'alphabétisation et la formation des jeunes filles mais aussi celles des adultes sont nécessaires afin de leur donner les moyens d'un meilleur accès aux droits qui leur sont imparties en tant que citoyenne et acteur économique.

D'autres défis sont posés. Il s'agit en particulier du rôle des femmes dans la prévention des conflits, la restauration de la paix et la gestion des situations de post-conflit. Elles doivent encore faire leur place pour jouer un rôle en matière de gouvernance, en accédant aux postes de décision et en participant à la définition des politiques et stratégies locales, nationales et régionales. Elles pourront alors faire pression pour que les instruments et mécanismes juridiques en faveur des femmes aux niveaux régional et international se traduisent dans les faits.

³ La Quatrième Conférence mondiale de l'ONU sur les femmes (la « Conférence de Beijing »), tenue à Beijing, en Chine, du 4 au 15 septembre 1995, s'est avérée la plus vaste et la plus influente de toutes les conférences mondiales jamais organisées sur la condition féminine. Près de 180 délégations gouvernementales et 2 500 ONG s'y rencontrèrent pour parler d'un large éventail de questions relatives aux femmes. Cette conférence a permis de dégager un plan d'action contre la discrimination des femmes.

Questions stratégiques

Le rôle croissant de la femme en Afrique de l'Ouest

L'importance de la femme dans la vie sociale et économique et son rôle dans les associations professionnelles continuent de s'accroître. En tant que mère, socle familial, actrice du secteur privé formel et informel, principal moteur des projets de microfinance, exploitante agricole, élue politique ou membre de la société civile, la femme ouest-africaine est au coeur des dynamiques de développement. Toutefois, sa visibilité dans la sphère politique reste encore faible. Par ailleurs, elle doit toujours faire face à des fortes contraintes sociales et religieuses tandis que ses droits fondamentaux sont souvent remis en cause.

- Comment assurer la mise en oeuvre des lois (aux niveaux international, régional, national et local) de protection sociale en faveur des femmes dans la société ouest-africaine ?
- Quel est l'impact pour les femmes et les familles des flux migratoires notamment celles des jeunes ? Comment vont-elles répondre à ces nouveaux défis ? Quel projet de société peut les soutenir pour faire face à ces nouveaux défis ?

2.2.2 La situation des jeunes dans la société ouest-africaine

Comme nous l'avons souligné précédemment, la population ouest-africaine est très jeune : près de 45% de la population a moins de 15 ans et seulement 3% de la population ouest-africaine est née au moment des indépendances. Cette jeunesse de la population s'impose comme un élément clé pour mieux comprendre la société ouest-africaine et les défis à venir. Sur le long terme, on ne peut nier les progrès qui ont été réalisés : en terme d'éducation le taux d'analphabétisme a diminué de 81% à 44% entre 1970 et 2001. De son côté, la mortalité infantile a baissé d'un tiers au cours des quarante dernières années.

Cependant, les jeunes font encore face à une situation très préoccupante. En matière de santé, ils sont confrontés à la pandémie du Sida, aux grossesses précoces pré-nuptiales, à la toxicomanie, au tabagisme etc. La situation socioprofessionnelle est caractérisée par le chômage, le sentiment d'abandon, le manque de qualification ou à l'inverse la surqualification face à une offre d'emplois très faible dans le secteur moderne. Dans les zones de conflits, l'alternative est limitée entre le chômage ou l'embrigadement militaire. Parmi les enfants, certains sont livrés à eux-mêmes sans aucune protection, sans éducation (enfants de la rue ou « talibé ») et vivent des conditions misérables sans opportunité, ni perspectives d'avenir. Au niveau politique, les jeunes ne sont pas encouragés à s'engager ; ils doivent faire face à de nombreux obstacles pour accéder à plus de responsabilités.

Finalement, les jeunes ne se reconnaissent pas dans la société qui leur est proposée. S'il est vrai que la migration n'est pas un phénomène nouveau, elle apparaît sous un angle différent. Il ressort des médias l'acharnement de jeunes, en proie au désespoir et à la détresse, à chercher ailleurs les moyens de fuir la pauvreté. Cette « nouvelle dimension » des migrations constitue un sujet très sensible au Nord comme au Sud. A cet égard, la question de l'emploi des jeunes est essentielle.

Avoir un emploi, c'est acquérir un statut, un pouvoir économique et plus largement une reconnaissance vis-à-vis du reste de la société. Au cours des deux dernières décennies, ce défi s'est intensifié, en raison de la décélération du taux de croissance économique et de la capacité de plus en plus limitée du secteur moderne à répondre aux demandes croissantes d'emplois rémunérés. Dès lors, il est nécessaire d'intégrer les questions cruciales de l'emploi des jeunes dans les processus de réduction de la pauvreté et de développement économique, notamment en ce qui concerne les programmes de réinsertion, de reconstruction post-conflit ou en faveur des réfugiés, rapatriés et déplacés internes.

Le défi d'une éducation de qualité, de la mise en place de formations professionnelles et qualifiantes adaptées au contexte socio-économique et aux besoins des entreprises est également crucial. Comment favoriser le développement de potentialités économiques qui permettrait d'inclure les jeunes dans la société ?

Questions stratégiques

Quel avenir pour les jeunes en Afrique de l'Ouest ?

En l'espace de quelques décennies, l'Afrique de l'Ouest comme l'Afrique subsaharienne est devenue une des régions les plus jeunes au monde : 55% de la population régionale a moins de 20 ans. Cependant, les aspirations de cette jeunesse ne sont pas suffisamment prises en compte. Même si des efforts ont été consentis en terme d'éducation, ils n'ont pas été suffisants. Cela peut se traduire par certaines dérives : prostitution, trafic d'enfants, banditisme, exil forcé, etc. Par ailleurs, cette jeunesse exprime également une demande sociale et citoyenne qui devrait interpeller la société :

- Sur quels projets de société rassembler la jeunesse ouest-africaine et quels espoirs d'un futur meilleur lui donner ?
- Comment associer plus profondément et avec plus d'efficacité les jeunes dans la construction de la démocratie ?
- Quelles leçons peut-on tirer des formes d'entrepreneuriat informel des jeunes dans un contexte de crise de l'emploi ?

2.3 La situation sociopolitique en Afrique de l'Ouest

2.3.1 Conflits et crises sociopolitiques en Afrique de l'Ouest

De la période des indépendances à 2004, les États ouest-africains ont connu 44 coups d'État militaires réussis, 43 coups d'État manqués et 82 complots déclarés comme tels, attribués à des éléments de l'armée. L'Afrique de l'Ouest a aussi été affectée par 7 guerres civiles dévastatrices.

La nature et le nombre de conflits ont singulièrement évolué au cours de cette période. D'un côté, depuis la fin Guerre froide, les conflits inter-États dans la région ouest-africaine ont disparu. D'un autre, de violentes luttes internes, sur fond de crise identitaire, ont malheureusement pris le devant de la scène menaçant d'implosion certains États. Dix ans après la création de la CEDEAO (1975), éclataient deux conflits extrêmement violents au Liberia et en Sierra Leone. Ils ont marqué une nouvelle dimension des conflits par leur caractère régional, leur mode de financement lié à l'exploitation illégale des ressources pour l'achat de nombreux équipements (armes légères notamment) et par l'implication croissante d'armées privées ou de mercenaires.

Dans l'ensemble, on assiste aujourd'hui à une réduction des conflits de grande envergure. A ce titre, on peut souligner un apaisement relatif dans la région : la Sierra Leone et le Liberia sont actuellement dans une situation de post-conflit et dans un processus de construction et de maintien de la paix. Mais, des sources d'inquiétude sont toujours présentes et menacent la fragilité et la stabilité sous-régionale : mouvements sociaux ou armés, enlèvements et assassinats, modes d'accès anti-constitutionnels au pouvoir, etc.

2.3.2 La fin des partis uniques n'est pas un gage suffisant de la stabilité

Les années 90 ont parallèlement entraîné, en Afrique de l'Ouest et ailleurs en Afrique, la fin de la quasi-totalité des régimes de parti unique. Le choix démocratique s'est imposé presque partout comme voie légitime d'accès au pouvoir. Ainsi, le Liberia et la Sierra Leone ont-ils organisé des élections libres et transparentes avec pour la première fois l'élection d'une femme à la tête de l'État au Libéria, Mme Ellen Johnson Sirleaf.

Ces efforts ne sont toutefois pas suffisants. L'Afrique de l'Ouest continue de vivre des changements anti-constitutionnels de gouvernements qui peuvent constituer des menaces pour la paix et la stabilité de la sous-région. Par ailleurs, en dépit de modes d'élections pluralistes et de l'acceptation du principe de l'alternance démocratique, de nombreux obstacles entravent encore l'avènement de l'état de droit : la faible participation des populations au processus politique ; la faiblesse des contre-pouvoirs, y compris des médias ; la difficulté d'établir un dialogue constructif et soutenu avec la société civile ; et le faible niveau d'éducation civique et citoyenne. Ces faiblesses entachent la crédibilité du système électoral et peuvent affecter la légitimité des autorités au pouvoir y compris celles issues des élections démocratiques. Des efforts devraient être soutenus pour améliorer et élargir la participation au processus politique afin d'éviter de véritables menaces.

« Lorsque les dirigeants ne sont pas suffisamment tenus de rendre compte, que les régimes ne sont pas transparents, qu'il n'existe pas de système adéquat de contrôle du pouvoir, que la légalité n'est pas respectée, qu'il n'y a pas de moyens pacifiques de remplacer ceux qui sont au pouvoir ou que les Droits de l'Homme ne sont pas respectés, le contrôle politique prend une importance excessive et les enjeux deviennent dangereusement élevés. » (Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, 1998).

2.3.3 Progrès et défis en matière de gouvernance

Dans la plupart des pays de la sous-région, la bonne gouvernance est de plus en plus mise en avant dans le processus de développement via la participation, la transparence, la responsabilité, la décentralisation, l'efficacité et la primauté de l'Etat de droit et du respect de la légalité. Cette situation reste cependant fragile au regard des quelques foyers de tension et des crises sociales que l'on constate en Afrique de l'Ouest.

Des efforts doivent être poursuivis pour maintenir la situation dans une tendance positive. C'est dans ce contexte que le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), émanation du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), a été adopté par le Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD, le 9 mars 2003. Ce mécanisme apparaît comme une opportunité pour l'Afrique de consolider et renforcer la bonne gouvernance, c'est-à-dire *« stimuler l'adoption de lois, politiques, normes et pratiques appropriées pouvant mener à la stabilité politique, à une forte croissance économique, à un développement durable et à une intégration économique accélérée aux niveaux sous-régional et continental »*. Depuis le lancement de l'initiative du MAEP, 26 pays africains ont volontairement adhéré au mécanisme.

2.3.4 Les enjeux de la sécurité humaine en Afrique de l'Ouest

Au niveau politique, tous les pays se déclarent être des pays démocratiques. La plupart d'entre eux ont des ministres en charge du respect des droits de l'homme et ont signé les Conventions internationales sur les droits de l'homme. Naguère considérée comme un havre de paix et de sécurité, l'Afrique de l'Ouest apparaît depuis quelques années comme une zone d'insécurité et comme un espace où les droits fondamentaux ne sont pas respectés. La situation qui prévaut en Afrique de l'Ouest illustre assez clairement les difficultés que rencontrent les autres sous-régions de l'Afrique, quant au respect de l'ensemble des droits liés à la personne humaine que sous-tend le concept de sécurité humaine. La faillite du système de sécurité dans la plupart des États ouest-africains et la succession des crises politiques renforcent depuis plus de 10 ans, le phénomène d'insécurité chez les populations.

L'insécurité à l'intérieur des États ouest-africains est multiforme et multidimensionnelle. Elle est à la fois individuelle et collective touchant les millions d'Africains de l'Ouest. Elle déborde des frontières des États et revêt une dimension transfrontalière à travers la prolifération et le trafic illicite d'armes, le trafic d'êtres humains, le trafic de stupéfiants et le pillage de ressources naturelles. Elle a également des implications importantes sur le plan social, notamment en terme de santé où elle expose les individus à un risque accru d'infection et de transmission du VIH/Sida. Elle est liée également aux catastrophes naturelles, notamment climatiques.

Face à ces menaces, de nombreuses initiatives ont été prises à la fois par les États, les organisations régionales et la société civile. Les États ouest-africains sont partie prenante aux principaux instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits humains. Mais la réalisation des droits humains est souvent entravée par de nombreux obstacles : pauvreté, analphabétisme, manque de sensibilisation, corruption, indifférence ou parfois manque de volonté. Le non respect des dispositions juridiques et les insuffisances de certaines législations nationales nécessitent encore de nombreux efforts afin d'éviter que l'impunité mais aussi la méconnaissance et l'ignorance des droits n'entraînent des frustrations.

Questions stratégiques

Paix et sécurité

- Comment promouvoir la paix et la sécurité dans la région ? Quels outils politiques à caractère régional l'Afrique de l'Ouest peut-elle mettre en place pour renforcer le processus de paix et de sécurité ?
- Comment gérer les dynamiques de crises et de conflits afin d'améliorer la sécurité humaine en Afrique de l'Ouest ? Quels rôles complémentaires les États et la région peuvent-ils jouer en faveur de la paix et de la sécurité ?
- Quel devrait être le rôle complémentaire des partis politiques, de la société civile et des médias dans la construction de la paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest ?

Démocratie et gouvernance

- Quel est l'avenir de la démocratie en Afrique de l'Ouest ? Le multipartisme répond-il à la demande de démocratie ? Quel est l'avenir des différents systèmes de gouvernance ?
- L'État nation constitue-t-il une entité pertinente au regard des solidarités ouest-africaines ?
- Comment rendre plus visible le rôle des femmes dans la sphère politique ?
- Comment valoriser les expériences des femmes en matière de paix et de démocratie dans la politique ?
- Quelles leçons tirées de l'engagement des femmes en politique en matière de bonne gouvernance ?

2.4 Le développement économique régional : quelques pistes et stratégies

L'Afrique de l'Ouest n'est pas une région homogène : elle rassemble des pays différents et repose sur des espaces pluriels. En dépit de cette diversité, une série de défis communs s'imposent à la région. Ces défis d'ordre économiques, politiques ou environnementaux nécessitent des institutions nationales et régionales fortes et la mise en place d'un partenariat crédible avec les autres acteurs de la société et les partenaires au développement.

2.4.1 Croissance, développement et diversification des économies

Ces cinq dernières années, des progrès notables en matière de croissance économique ont été enregistrés dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest. Celle-ci a été, en moyenne, supérieure à 5%/an. Cette conjoncture tient à la réunion de plusieurs facteurs tels que la mise en œuvre de politiques macro-économiques saines, l'amélioration des termes de l'échange, la forte mobilisation de la communauté internationale (G8, Initiative de la dette multilatérale, rôle des pays émergents – Inde, Brésil, Chine etc.), l'évolution du marché immobilier, etc.

Sur le plan macro-économique, d'autres indicateurs mettent en évidence certaines limites à cette croissance. La région a enregistré une forte inflation résultant notamment de la hausse des cours des céréales et du pétrole. La situation des finances publiques dans la plupart des pays de la zone reste toujours précaire. Sur la durée, la croissance régionale a été très irrégulière : de 3.5% en 2001, elle a fléchi à 1.6% en 2002 pour ensuite s'accélérer et atteindre 7.1% en 2003, puis 3.4% en 2004 et 5.8% en 2005.

Enfin, la croissance de la production n'a pas été aussi rapide que celle de la population. Ce déséquilibre s'est traduit par une dégradation du niveau de vie des populations, une baisse de la production des biens et services, des crises alimentaires qui se répètent, etc. Partant de ce constat, il est évident que si l'Afrique de l'Ouest veut atteindre les Objectifs du Millénaire d'ici à 2015, des efforts plus importants devront être réalisés (un minimum de 7% de croissance par/an semble requis), nécessitant de :

- Poursuivre la bonne gestion macro-économique et des politiques sectorielles adéquates ;
- Encourager une intégration ouverte : favoriser les échanges régionaux tout en ouvrant la zone au commerce mondial ;
- Continuer l'investissement dans le capital humain (éducation et santé) ;
- Poursuivre les réformes du climat des affaires ;
- Développer des infrastructures de qualité, etc.

Par ailleurs, la croissance des économies ouest-africaines est toujours dépendante, pour une grande partie, des résultats de la production et des exportations de produits agricoles et miniers pas ou peu transformés. Ceux-ci sont sujets d'une part, aux aléas climatiques et d'autre part, à l'évolution des cours internationaux.

Cette situation de dépendance milite en faveur d'une diversification économique basée sur une industrialisation capable de générer plus d'emplois. Une telle diversification pourrait tout d'abord se concevoir en tenant compte des besoins en intrants industriels de l'agriculture (équipement et machinerie, engrais, autres produits chimiques, par exemple). En outre, pourquoi ne pas favoriser une transformation agro-industrielle plus poussée des produits alimentaires et agricoles pour répondre à la demande croissante des consommateurs urbains.

La diversification de l'économie régionale pourrait également se concevoir à travers le développement de l'activité industrielle au sens large. Mais cette dernière fait encore face à de multiples contraintes pour son développement : coûts de production élevés (surcoût de l'énergie⁴, des télécommunications), ouverture des marchés et concurrence des produits importés d'origine asiatique notamment. Cela nécessite de développer une stratégie industrielle cohérente pour permettre aux entreprises d'être compétitives aux niveaux national, régional et international. Cette stratégie devrait se baser sur :

- La mise en place d'un cadre d'investissement favorable ;
- Le développement de capacités de production en vue d'entreprises plus compétitives ;
- La mise en place des normes africaines ;
- Le développement des échanges Sud/Sud et Nord/Sud ;
- La promotion d'une politique d'intégration régionale efficace, etc.

⁴ Par exemple, le kilowatt/heure au Burkina Faso et au Mali est deux à trois fois supérieur à celui des pays côtiers comme la Côte d'Ivoire.

2.4.2 Le processus d'intégration régionale

En matière d'intégration régionale, l'Afrique de l'Ouest n'a pas à rougir face aux autres régions du continent. Historiquement, diverses organisations ont joué un rôle pionnier et continuent encore de jouer un rôle, pour certaines d'entre elles, dans le processus d'intégration : l'Office de la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), l'Autorité du Bassin du fleuve Niger (ABN), le Liptako N'Gourma, le Conseil de l'Entente, etc. Dans une certaine mesure, les résultats enregistrés aujourd'hui par l'UEMOA et la CEDEAO sont encourageants. L'Afrique de l'Ouest a déjà réalisé l'intégration régionale en grande partie sur le plan monétaire (pays francophones), sur le plan de la circulation des personnes, du droit d'établissement des personnes dans les pays de l'Union (médecin, architecte, expert comptable, etc.) ou en terme d'infrastructures de transport, principalement routières.

De nombreux freins persistent néanmoins, comme dans le secteur du commerce intra-régional. Les nombreux barrages et postes de contrôle sur les routes des principales voies d'accès dans la région engendrent des coûts importants pour les opérateurs économiques. Ceux-ci réclament une intégration plus importante, qui pourrait être une réponse à la concurrence exercée par les pays asiatiques. En ce qui concerne l'éducation, chaque pays développe, avec plus ou moins de difficulté, un système national. Si certaines structures régionales existent, il est suggéré de créer et promouvoir des pôles d'excellence au niveau ouest-africain, voire au-delà.

Une meilleure insertion de l'Afrique de l'Ouest dans la mondialisation suppose que l'intégration régionale soit plus solide et que les Etats et la région soient plus forts. La structure de sa production, le niveau de formation du capital humain, la disponibilité des infrastructures de base et les coûts de production élevés sont autant de défis que l'Afrique de l'Ouest doit relever.

Au niveau institutionnel, des efforts sont réalisés dans l'idée de renforcer le processus d'intégration régionale. La restructuration de la CEDEAO, adoptée en janvier 2006 à Niamey, sera effective à partir de janvier 2007. Elle sera transformée en une commission avec à sa tête un président, un vice-président et sept commissaires chargés des dossiers sectoriels. La restructuration institutionnelle régionale s'accompagne de la mise en cohérence et synergie des différentes institutions. Par exemple, les pays de l'UEMOA se sont engagés, en concertation avec la CEDEAO, à améliorer la compétitivité des économies à travers l'Union douanière et la mise en œuvre de politiques sectorielles. Ainsi, le Programme économique régional (PER), mis en place avec la CEDEAO, vise-t-il à augmenter la croissance, réduire les coûts des facteurs de production. De son côté, le CILSS devrait se charger de la mise en œuvre de certains sous-programmes d'action de la Politique Agricole Commune de la CEDEAO, du catalogue régional des semences, ou du schéma directeur régional d'aménagement de l'espace UEMOA.

Ces efforts sont cruciaux et devraient continuer à promouvoir une politique régionale cohérente, notamment dans le cadre de la sécurité alimentaire.

Questions stratégiques

Comment renforcer le processus de construction régionale ?

La construction régionale s'est faite à travers le régionalisme, la régionalisation et la coopération régionale. Quand la CEDEAO a été créée en 1975, l'objectif était de promouvoir la circulation des biens et des personnes au sein de la région. Trente ans plus tard, les entraves aux échanges et à la circulation des biens et des personnes subsistent en raison notamment du manque de volonté des États d'appliquer les accords qu'ils ont signés.

- Comment renforcer le processus de construction régionale ? Quel rôle complémentaire peuvent jouer les institutions locales (public et privé), nationales et régionales dans cette construction ?
- Comment mettre en valeur les biens publics régionaux ? Quel est le rôle respectif de l'État - niveau local et national - et du secteur privé ?
- Quelles sont les marges de manœuvre de la CEDEAO dans la mise en œuvre de ses mandats ?
- Comment lever les obstacles qui empêchent la CEDEAO d'assumer totalement son mandat ?
- De quels moyens dispose-t-elle pour imposer aux États le respect des accords (ex : les Protocoles) ?

Quel avenir pour la CEDEAO ?

Depuis sa création, la CEDEAO s'est dotée d'un certain nombre d'institutions aux ressources limitées. Le risque majeur pour l'organisation régionale serait d'accorder trop d'importance à la question de la sécurité et de la paix par rapport celle de l'intégration économique. Face aux nombreuses sollicitations auxquelles elle est soumise dans de nombreux domaines, l'autre risque serait de ne plus être en mesure de répondre aux priorités.

- Comment et dans quelle mesure la CEDEAO peut-elle jouer un rôle supranational ? La CEDEAO dispose-t-elle réellement d'une autorité pour imposer aux États le respect des protocoles ?
- De quels moyens humains et financiers, la CEDEAO dispose-t-elle ? De quels moyens supplémentaires devra-t-elle disposer à l'avenir pour assumer ses mandats ?
- Sur quelle base, la CEDEAO doit-elle définir des priorités dans ces activités ?
- Quelles transformations institutionnelles pourraient mieux répondre à la demande d'intégration des divers acteurs et à leur volonté d'être plus informés ? Comment rapprocher les citoyens avec leurs institutions régionales ?

Comment construire une citoyenneté régionale ?

La CEDEAO reste encore aujourd'hui peu connue de la population ouest-africaine. Les médias et les établissements d'enseignement ne sont pas suffisamment impliqués dans l'éducation civique à l'intégration régionale. La citoyenneté régionale passe également par la construction d'une identité ouest-africaine, notamment à travers la promotion des langues ouest-africaines.

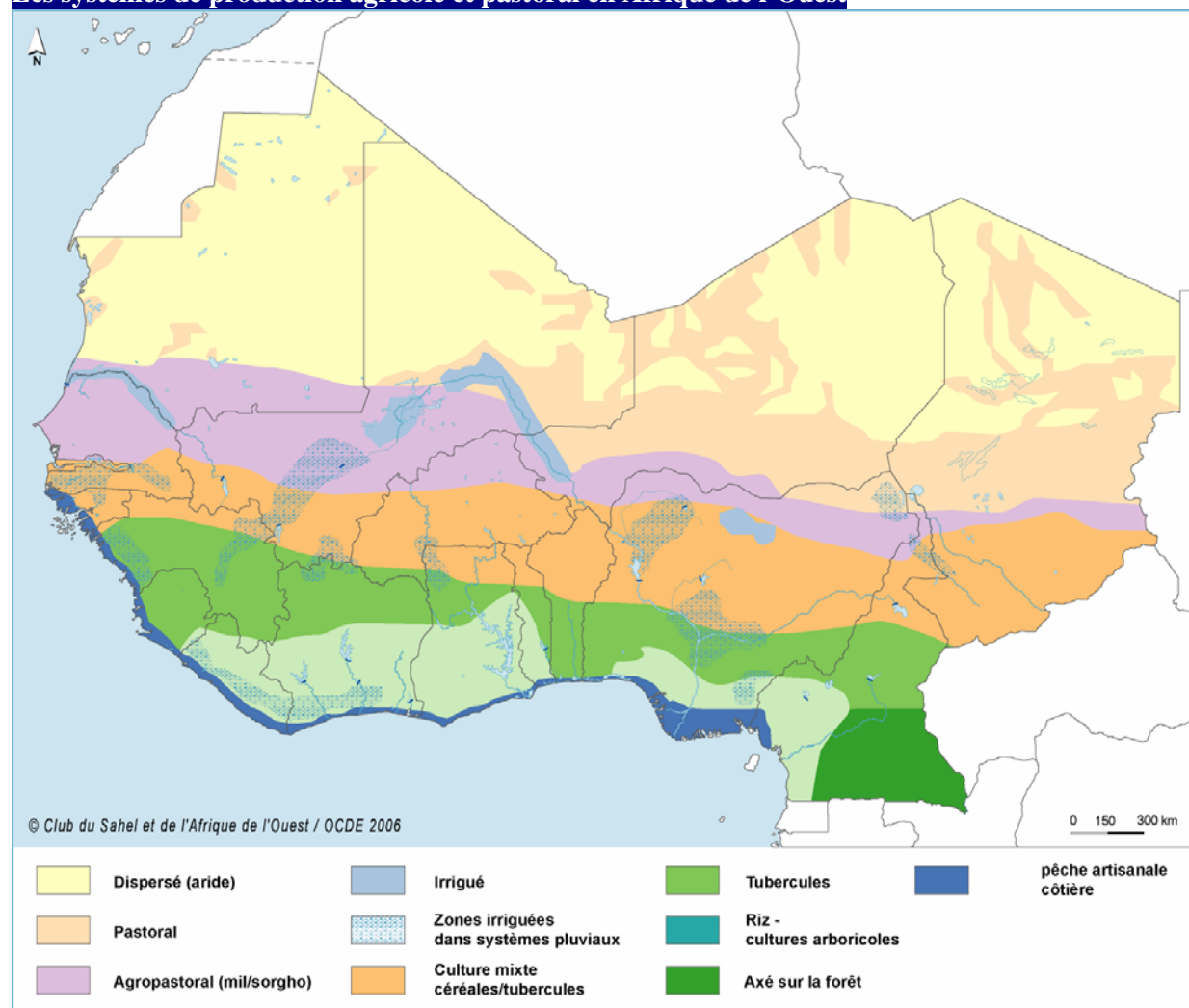
- Comment construire une identité commune en Afrique de l'Ouest ? Doit-on promouvoir la question de l'intégration régionale dans le système éducatif ?
- Comment assurer davantage la dissémination des langues locales notamment à travers le système éducatif ?
- Quels sont les impacts sur la famille de la transformation d'une culture rurale en une culture davantage urbaine ; d'une culture de consensus traditionnellement ancré dans la société à une culture d'alternance ? Comment se situent les femmes dans cette culture d'alternance ?

2.4.3 Agriculture et sécurité alimentaire

L'Afrique de l'Ouest dispose d'importantes potentialités écologiques et agronomiques. Sur le plan agropastoral, outre la complémentarité naturelle qui existe entre les différentes zones écologiques (au Nord, élevage et céréales sèches ; au Sud, tubercules et céréales exigeantes en eau), les terres cultivables sont aujourd'hui largement sous-exploitées. Sur plus de 70 millions d'hectares de terres cultivables, seules 14% sont aujourd'hui valorisées et sur plus de 130 millions d'hectares des terres pastorales, seules 26% sont utilisées. Et, contrairement à l'image largement répandue, le potentiel d'irrigation des différents bassins versants est grand : 500 000 ha au moins pour les petits bassins. Dans le Golfe de Guinée, certains bassins ont un potentiel supérieur à 6 000 000 ha. Mais seulement 4% des surfaces sont irriguées.

Sur le plan de la sécurité alimentaire, certains indicateurs sont positifs et semblent montrer que la situation s'est améliorée depuis 30 ans. Par exemple, au niveau des pays membres du CILSS, les importations et l'aide alimentaire sont peu significatives par rapport aux disponibilités et aux besoins en céréales sèches. En outre, depuis le milieu des années 80, l'aide alimentaire dans la région du Sahel a tendance à diminuer.

Les systèmes de production agricole et pastoral en Afrique de l'Ouest



En dépit de ces progrès, les problèmes de sécurité alimentaire persistent. Compte tenu de la nature pluviale d'une grande partie du système agro-pastoral, le climat est et demeure une variable déterminante de l'état et des évolutions de la situation alimentaire. Les enjeux de la sécurité alimentaire sont donc structurels et exigent que la région opère des choix stratégiques pour s'adapter aux variations climatiques qui semblent plus prononcées et plus fréquentes à court et moyen termes et au changement climatique inéluctable à long terme.

Toutefois, les conditions environnementales aléatoires ne suffisent pas à expliquer la récurrence des crises alimentaires. Celles-ci résultent aussi en partie de la libéralisation du commerce extérieur des pays ouest-africain et de la désorganisation consécutive des marchés et des filières agro-pastorales⁵. Dans quelles mesures l'élargissement du Tarif Extérieur Commun (TEC) de l'UEMOA à la CEDEAO peut-il prendre en compte la question de la protection du secteur agro-pastoral ouest-africain ? Quelles sont les stratégies possibles ?

Questions stratégiques

Comment faire face à l'insécurité alimentaire à travers la promotion d'un marché régional agricole ?

Les organisations paysannes estiment que dans les quinze prochaines années, l'Afrique de l'Ouest devra importer davantage de denrées alimentaires pour nourrir les 400 millions d'habitants (et plus) que devrait compter la région. Elles craignent que la région ne devienne trop dépendante de l'extérieur et que cette situation ne menace sa souveraineté alimentaire. Pour relever le défi de la sécurité alimentaire, elles encouragent les dirigeants de la région à s'entendre sur la définition d'une politique agricole commune qui permettrait à la fois de protéger les exploitants agricoles ouest-africains et de favoriser la sécurité alimentaire à travers la construction d'un marché régional agricole.

- Comment améliorer la gestion durable des ressources naturelles pour les générations futures ?
- Comment encourager les politiques à mieux gérer un développement durable qui puisse faire face à l'exigence de compétitivité dans la région ? Quels sont le rôle et les responsabilités des acteurs (public et privé), et de la société civile dans ce domaine ?
- Quel avenir pour les exploitations familiales face à l'ouverture des marchés et à une plus forte concurrence aux niveaux régional et international ?
- Comment accompagner la transformation durable des exploitations familiales face à la demande croissante de produits agricoles ?
- Comment les politiques nationales vont-elles s'inscrire dans la mise en œuvre de l'ECOWAP dans une optique de compétitivité régionale ?
- Comment assurer à l'avenir un accès équitable aux biotechnologies agricoles ?

⁵ Les droits de douane de l'UEMOA sur les produits alimentaires de base sont faibles (5 % pour le riz contre plus de 95 % pour le TEC des pays membres de l'Union européenne).

La réponse à ces questions dépend des choix politiques et économiques que feront ensemble les gouvernements, les acteurs de la société civile, les partenaires au développement dans le cadre d'une démarche de responsabilité collective.

Cette réponse politique fait face aujourd'hui à la faiblesse des systèmes d'informations statistiques. Sans informations fiables, il est difficile de faire de la prospective et partant, de promouvoir des stratégies de développement pertinentes et adaptées aux enjeux de la société.

Rétrospectivement, les résultats des programmes d'aide mis en place ces 30 dernières années sont minces. Sur le plan stratégique, plusieurs raisons peuvent expliquer ces faiblesses : (i) l'incohérence entre les déclarations des partenaires et les montants réels, la régularité et les modalités de l'aide ; (ii) l'absence de cohérence entre les initiatives des partenaires au développement ; et (iii) l'inadéquation entre les stratégies des partenaires et les priorités affichées par les pays.

Sur le plan philosophique, il semble important de réinterroger les concepts de développement. Ainsi, la prise en compte des contextes socioculturels dans la définition et la mise en œuvre des politiques de coopération au développement est-elle indispensable. Par ailleurs, il y a la nécessité de faire de l'« empowerment » des acteurs du développement, surtout au niveau des femmes et des jeunes, et de favoriser leur participation aux stratégies et processus de développement. Plus généralement, le développement de l'Afrique devrait se fonder sur les traditions et vécus culturels des populations car comme le dit le Professeur Joseph Ki-Zerbo : « On ne développe pas, on se développe » de même que « On ne se développe pas avec la culture des autres ».

Questions stratégiques

Comment la région peut-elle mieux anticiper son rôle dans le contexte international ?

L'Afrique de l'Ouest change, mais le reste du monde également. Des pays émergents prennent de l'importance sur la scène internationale. C'est le cas de certains pays d'Asie (Chine, Inde etc.) et d'Amérique du Sud (notamment le Brésil). Ces pays ont joué, jouent et joueront un rôle différent et plus important pour l'avenir de l'Afrique de l'Ouest en tant que partenaires économiques.

- Comment valoriser les productions nationales pour faire face aux enjeux de la compétitivité au niveau régional et de l'accès aux marchés mondiaux, en particulier en vue des accords commerciaux (UE-ACP, AGOA...) ?
- Quels sont les opportunités et les défis de la nouvelle orientation géostratégique des pays asiatiques pour l'Afrique de l'Ouest ?
- Quels enseignements l'Afrique de l'Ouest peut-elle retenir des expériences des pays émergents, notamment à travers la coopération Sud-Sud ?
- Comment l'Afrique de l'Ouest peut-elle s'approprier les nouvelles technologies (câbles, NTIC) et les adapter à son contexte pour répondre aux besoins de développement de la région ?
- Comment intégrer la région dans la société du « savoir » portée et dominée par les plus grandes puissances d'Occident et d'Asie ?

Comment assurer la mobilisation de ressources endogènes pour le développement à moyen et long terme de la région ?

Les mécanismes traditionnels de l'aide au développement ont montré leurs limites. De plus, l'absence d'infrastructures financières régionales fiables et efficaces apparaît comme une carence majeure pour le développement de l'espace économique régional. En effet, ni les investisseurs africains ni la diaspora n'investiront dans la région sans la garantie d'un système interbancaire fiable (notamment avec le Nigeria). Le secteur informel continue à se développer ; et des investissements se déploient dans des secteurs comme le pétrole portés par la bonne conjoncture internationale.

- Comment encourager les investissements et l'épargne dans la région ?
- Quels sont les voies et moyens pour encourager une meilleure redistribution des revenus pétroliers en faveur du développement ?
- Comment modifier l'image/perception que les acteurs ont de l'Afrique de l'Ouest afin d'attirer les investissements dans les domaines financier, humain et technologique ?
- Comment assurer la pérennité des institutions de microfinance et renforcer les relations entre ces institutions et le système bancaire au niveau régional ? Comment diffuser les services de microfinance à plus grande échelle ?
- Quel est le rapport entre le secteur privé formel et l'économie informelle ?
- De quelle manière le secteur privé et public ainsi que les bailleurs de fonds peuvent-ils contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires ?

III. PERSPECTIVES POUR LA RÉGION ET PARTENARIAT AVEC LE CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

3.1 Perspectives pour la région

A. Remarques des participants

- Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) vont être difficile à atteindre d'ici à 2015 car il faudrait pour ce faire que l'Afrique de l'Ouest enregistre un taux de croissance constant de 7% par an, ce qui ne sera pas le cas. Certains panélistes estiment aujourd'hui qu'il faudrait repenser ces objectifs à l'horizon 2020-2025 plutôt que 2015, et ce, à condition que l'Afrique de l'Ouest diversifie les produits de sa croissance qui repose essentiellement à l'heure actuelle sur la spéculation immobilière et le pétrole. Il est ressorti des certains exposés que l'amélioration de la situation socio-économique comportera de nombreux défis et par conséquent, le risque est grand que la pauvreté s'accroisse de même que les écarts entre les pauvres et les riches.
- *La fiabilité des données statistiques et des informations* reste un vrai défi : l'une des faiblesses des instruments de gouvernance économique dans les pays africains est la faiblesse des systèmes d'information. Or, sans données fiables, il est impossible de faire des études prospectives et difficile d'élaborer des stratégies adaptées. Les programmes d'ajustement structurel et la priorité donnée au rétablissement des équilibres macro-économiques ont sérieusement réduit la capacité des gouvernements africains à faire des analyses prospectives et de la planification, allant jusqu'à la suppression pure et simple des ministères en charge de ce volet. Aujourd'hui, il devient impérieux de restaurer ces capacités si l'Afrique doit se doter des ressources humaines, financières et techniques adéquates pour la mise en œuvre du NEPAD et la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement.
- L'intégration régionale semble être une opportunité pour faire face aux nombreux défis partagés par l'ensemble des pays tout en tenant compte de la complémentarité entre le local, le national et le régional. La réforme engagée par la CEDEAO et qui prendra effet en janvier 2007 s'inscrit dans ce sens.
- L'un des dossiers les plus importants pour l'avenir de la région et sur lequel la CEDEAO devra s'attaquer rapidement, concerne celui de la jeunesse. Comme exprimé par la coordination des Jeunes d'Afrique de l'Ouest, ces derniers représentent un potentiel extraordinaire pour la région à condition qu'ils soient écoutés, encadrés et qu'ils aient un espoir dans leur avenir. Faute de quoi, ce potentiel pourrait facilement se transformer en force déstabilisatrice pour la région. La CEDEAO a bien conscience de ce danger. Aussi dans un premier temps envisage-t-elle de mettre en place à l'endroit des jeunes un service volontaire régional coordonné par la CEDEAO.

B. Recommandations

L'Afrique de l'Ouest et son capital humain

- Il a été souligné l'importance d'associer les femmes aux règlements des conflits. Pour l'heure, celles-ci sont cantonnées dans des actions de médiation mais sont rarement invitées aux tables des négociations.
- De la même manière, dans les situations de post-conflit, le sort des femmes comme celui des enfants n'est pas pris en considération. Elles sont bien souvent exclues des programmes de DDR, alors qu'elles sont bien souvent les principales victimes des conflits.

- Les jeunes ne veulent pas seulement que l'on s'occupe d'eux mais que l'on conçoive des solutions avec eux. Ils suggèrent aux organisations régionales et internationales d'investir davantage dans l'éducation, la formation et la citoyenneté. Ils souhaitent également que la question de l'emploi des jeunes et que celle du genre soient davantage prises en compte dans les politiques de réduction de la pauvreté.
- Les panélistes s'accordent à dire que l'un des plus grands potentiels de l'Afrique de l'Ouest, c'est son capital humain. Aussi encouragent-ils les États et la CEDEAO à continuer d'investir massivement dans ce capital.

L'intégration régionale

- Les participants forment l'espoir que la réforme de la CEDEAO va permettre de la rendre plus opérationnelle et efficace, et d'accélérer le processus d'intégration de la région ;
- Ils estiment que l'intégration régionale pourra devenir une réalité à condition de développer des infrastructures de qualité, ce qui favorisera les échanges régionaux ;
- Ils encouragent le développement des réseaux régionaux en matière d'éducation afin d'optimiser les dépenses nécessaires pour améliorer l'éducation notamment au niveau universitaire ;
- Ils suggèrent de développer un enseignement régional sur l'intégration régionale ce qui facilitera l'éclosion d'une citoyenneté régionale.

L'Afrique de l'Ouest et le reste du monde

- Afin de mieux réussir son intégration dans la mondialisation, ils suggèrent aux pays de la région et à la CEDEAO de saisir les opportunités liées aux accords internationaux tels que l'AGOA (avec les États-Unis) ou les APE (avec l'Europe).
- Il a été suggéré de prendre davantage en compte de la dimension culturelle du développement. Comme l'a souligné un participant, en donnant une nouvelle centralité à la culture dans le développement, on donne en même temps une nouvelle centralité à l'Afrique dans la communauté internationale. Un développement qui se fonderait sur les traditions et vécus culturels des populations et qui puiserait sa force dans leur volonté de conduire le changement économique, social et culturel auquel elles aspirent, permettra à l'Afrique de rentrer dans la modernité et dans une mondialisation humanisée.

3.2 Partenariat avec le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest a développé depuis plusieurs années des partenariats avec un certain nombre d'organisations régionales et internationales dont la plupart était présente à cette rencontre. Dans leur intervention, les représentants de ces organisations ont tous souligné l'importance de leur partenariat avec le CSAO qu'ils comptent renforcer à l'avenir. C'est dans cet esprit qu'en 2006, des accords de coopération formels avec le CILSS et la CEDEAO ont été mis au point ; leur signature devrait intervenir avant la fin de l'année. D'autres accords sont en cours de négociation.

Ces accords n'ont pas pour objet de multiplier les chantiers conjoints mais d'amener les partenaires du Club à travailler davantage ensemble et avec le CSAO, et de faire apparaître ces chantiers communs dans les Plans de travail respectifs.

C'est le cas du Programme d'Initiatives Transfrontalières (PIT) de la CEDEAO mis en œuvre avec la collaboration du CSAO à travers notamment l'organisation d'Ateliers sur le terrain qui se décline en initiatives de coopération transfrontalières dans les domaines aussi divers que les radios communautaires, les services de santé, les services de l'agriculture et de l'élevage, etc.

3.3 Propositions concrètes

A l'issue des discussions, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest a été largement encouragé par ses partenaires à poursuivre ses initiatives et ses chantiers.

- Ils ont mis l'accent sur l'importance du réseau de femmes que le CSAO a constitué de manière informelle de même que la prise en compte systématique de la question du genre dans ses travaux et chantiers.
- La coordination des Jeunes a demandé au Club de les soutenir dans une initiative visant à encourager les organisations régionales à mettre en place des politiques en faveur de la jeunesse au niveau régional.
- Les participants ont encouragé le CSAO à soutenir des initiatives régionales dans le domaine des connaissances, du savoir et de l'éducation.
- Certains participants estiment que le Club est à même d'organiser une réunion de haut niveau sur les enjeux de la région qui s'inscrirait dans la mise en œuvre de l'Agenda de Paris sur l'Harmonisation des politiques.
- Dans le domaine de la coopération transfrontalière, ils ont suggéré au CSAO de travailler sur la question du trafic humain au niveau transfrontalier.
- Remarquant que le manque de données et d'informations fiables constituait un handicap pour réaliser des études prospectives au niveau de la région, ils ont demandé d'engager un dialogue avec l'OCDE sur cette question. Par ailleurs, ils ont encouragé le CSAO à poursuivre parallèlement ses études prospectives sur l'Afrique de l'Ouest.

IV. CONCLUSION

- Le Président du Club et le Directeur du CSAO ont remercié les représentants d'avoir accepté de participer à cette deuxième réunion du GOP en Afrique. Celle-ci a permis à un certain nombre d'entre eux de prendre la mesure de la situation de l'Afrique in situ et au Club de rencontrer les représentants des pays membres du GOP en poste dans la région.
- Cette réunion a favorisé un échange substantif sur des sujets d'intérêt pour la région et les partenaires au développement loin des considérations budgétaires et administratives.
- Une telle réunion thématique aura lieu à nouveau au printemps 2007 en Afrique de l'Ouest comme cela a été demandé par les membres du GOP lors de la réunion de novembre 2004. Les modalités en seront définies lors de la prochaine réunion à Berlin en janvier 2007.
- Toutes les interventions feront l'objet d'une publication spécifique (tome 2).

LISTE DES PARTICIPANTS

Présidence du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/Sahel and West Africa Club

Président du CSAO M. Charles GOERENS Tél: + 352 81 21 28
Mathgeshof Fax: + 352 81 64 18
Schieren E-mail : cgoerens@chd.lu
Luxembourg

Pays membres/Member Countries

Autriche Mme Birgit NIESSNER E-mail : birgit.niessner@ada.gv.at
Desk Officer
Austrian Development Agency
Zelinkag 2
1040 Vienna
Austria

M. Hannes HAUSER E-mail : autriche@cooperaut.bf
Chef du Bureau
Bureau de Coordination de l'Ambassade
d'Autriche
01 BP 106
Ouagadougou
Burkina Faso

Belgique Mme Marie-Goretti NYIRARUKUNDO Tél: + 226 503 12165
Ambassade de la Belgique au Burkina Fax: + 226 310 660
Faso E-mail: nyirarukundo@diplobel.be
Ouagadougou

Canada M. Carol VOYER Tél: +-1-819-997 6119
Directeur, Planification Stratégique et Fax: + 1-819-953 5834
gestion des opérations E-mail: carol_voyer@acdi-cida.gc.ca
Afrique de l'Ouest et du Centre
ACDI/CIDA
200, Promenade du Portage
K1A 0G4 GATINEAU, QUE
Canada

Etats-Unis Dr. Jatinder K. CHEEMA Tél: +233-21 228440
Mission Director Fax: +233 21 770101
USAID E-mail: jcheema@usaid.gov
P.O. Box 1630
Accra
Ghana

France M. Philippe CHEDANNE E-mail: chedannep@afd.fr
Agence Française de Développement
5 rue Roland Barthes
75012 Paris
France

France	M. Alain BLANCHETON Conseiller régional de coopération Afrique de l'Ouest (JEMOA- CEDEAO) Ambassade de France BP 510 Ouagadougou Burkina Faso	Tél : +226 50 496651 Fax : +226 50 49 66 49 E-mail : alain.blancheton@diplomatie.gouv.fr
Luxembourg	M. Raymond WEBER Directeur Général Lux-Development 10, rue de la Grève L-1022 Luxembourg Luxembourg	Tél: +352 29 58 58 203 Fax: +352 29 58 58 200 E-mail: weber@lux-development.lu
Pays-Bas	M. Paul THOLEN First Secretary Royal Netherlands Embassy Ouagadougou Burkina Faso	E-mail: paul.tholen@minbuza.nl
Suisse	Mme Elisabeth PITTELOUD ALANSAR Directrice Résident Adjointe Direction du Développement et de la coopération de la Suisse BP 578 Ouagadougou Burkina Faso	Tél : + 226 50 31 30 67 Fax : + 226 50 31 04 66 E-mail : elisabeth.pitteloud@sdc.net

Pays d'Afrique de l'Ouest/West African Countries

Burkina Faso	Son Excellence Simon COMPAORE Maire de Ouagadougou Burkina Faso	E-mail: simoncompaore@yahoo.fr
Burkina Faso/ ACDI/CIDA	M. Benoît OUEDRAOGO Consultant indépendant 01 BP 865 OUAGADOUGOU 01 Burkina Faso	Tél: +226 76 48 46 16 E-mail: benoit_ouedraogo@yahoo.fr
Burkina Faso	M. Mounini OUEDRAOGO Secrétaire Permanent Confédération Paysanne de Faso	Tél / Fax: + 226 50 30 18 44 E-mail : ouedsam09@yahoo.fr
Ghana	M. John ESHUN SWAC national correspondent PO Box CT 46 Cantonments Accra Ghana	Tél: + 233 21 77 50 52 E-mail: edeshun@yahoo.com
Mali	Mme Bintou SANANKOUA Collectif des Femmes du Mali (COFEM) BP 2309 Bamako	Tél. : +223 675 48 42 Fax : +223 220 3058 Email : bintou@afribone.net.ml

Mali	Ambassadeur Aguibou DIARRAH Direction Nationale des Frontières	Tél : + 223 22 35 75 / 222 83 42 Fax : + 223 222 35 75
Nigeria	Pr. Anthony ASIWAJU African University Institute PO Box 1 Imeko	Tél. : 234 8025911592 E-mail : anthonyasiwaju@yahoo.com
Nigeria	Mme Sylvia NZEKWU National Correspondent, Sahel and West Africa Club M35, Road 2, Victoria Garden City Ajah, Lagos Nigeria	Tél: +234 1 461 7161 Fax: +234 1 461 7161 E-mail: snzekwu@hotmail.com snwekwu@yahoo.co.uk
Sénégal	M. Mody NDIAYE Commissaire National au Programme Mouvement des Eclaireurs et Eclaireuses du Sénégal (EEDS) BP 86 Inspection Départementale de l'Education de Diourbel Coordinateur du réseau des jeunes de l'Afrique de l'Ouest	Tél. : +221 640 87 37 E-mail : modyndiaye@netcourrier.com ; ckomsadaal@yahoo.fr ; modyndiaye3@hotmail.com

Organisations régionales/Regional Organisations

Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	Mr. William Awinador KANYIRIGE Director of Executive Secretary's Office 60 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District PMB 401 Abuja Nigeria	Tél: + 234 9 314 76 42 Fax: + 234 9 314 30 05 / 314 7662 E-mail: awindador@ecowas.int awinador@yahoo.com
CILSS	M. Issa Martin BIKIENGA Coordonnateurs des Programmes Majeurs CILSS 03 BP 7049 Ouagadougou Burkina Faso	Tél : + 226 50 37 41 31 Fax : +226 50 30 71 20 E-mail : issa.bikienga@cilss.bf
CILSS	M. Amadou-Moctar KONATE Expert en Sécurité Alimentaire Volet prévention et gestion des crises alimentaires Zone Ouaga 2000 03 BP 7049 Ouagadougou	Tél : + 226 503 74 125 Fax : + 226 503 74 132 Cell : + 226 764 34 400 E-mail : amadou.konate@cilss.bf
ISSP (Institut Supérieur des Sciences de la Population)	M. Dieudonné OUEDRAOGO Directeur 03 BP 7118 Ouagadougou 03 Burkina Faso	Tél : + 226 50 36 21 15 Fax : + 226 50 36 21 38 E-mail : douedraogo@issp.bf

ROPPA M. Ndiogou FALL
Président
BP 269
Thiès
Sénégal
Tél: +221 939 58 58 (secretariat)
Fax: +221 951 20 59
e-mail: roppa@roppa.bf

UEMOA M. Hamza Ahmadou CISSE
Directeur du Cabinet du Président de la
Commission de l'UEMOA
Tél : + 226 50 32 86 02
e-mail : hamza@uemoa.int
M. Ayi d'ALMEIDA
Chargé de la Surveillance multilatérale
Tél. + 226 50 32 87 67
e-mail : adalmeida@uemoa.int

Union Africaine M. Mangoné NIANG
Directeur
UA- CELHTO
BP 878
Niamey
Niger
Tél : + 227 20 73 54 14 (B)
Cell : + 227 96 98 31 77
E-mail : mangone@inetnet.ng

Organisations internationales/International Organizations

Banque Africaine du Développement Mme Sylvie CONDE
Chief Economist West Africa
BP 323 1002
Tunis Belvédère
Tunisie
Tél: +216 71 351 933
Fax: + 216 71 332 210
E-mail: s.conde@afdb.org

Banque mondiale M. Célestin B. BADO
Chargé d'opérations
01 BP 622
Ouagadougou 01, Burkina Faso
Tél : + 226 50 30 62 37
Fax : + 226 50 86 49
E-mail : bbado@worldbank.org

U.N. Economic Commission for Africa (UNECA) Mme Joséphine OUEDRAOGO
Acting Deputy Executive Secretary
PO Box 3001
Addis-Abeba
Ethiopia
Tél: +251-11-551-11 65
Fax: +251-11-551 19 29

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) M. Georg CHARPENTIER
Représentant Résident
01 BP 575
Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél: + 226 50 30 67 65
E-mail: georg.charpentier@undp.org

United Nations Organisation for West Africa (UNOWA) Mme Marie-Thérèse KEITA
5, avenue Carde
Immeuble de Sécurité sociale
DAKAR
Sénégal
Tél: +221 869 85 85
Fax: +221 842 50 95
E-mail: keita1@un.org

Secteur privé/Private Sector

Association Industrielle Africaine (AIA)	Mme Aimée MENDY 7 / 9 rue du Mont Valérien BP 25 92150 Suresnes Cedex France	Tél ; + 33 6 12 12 39 67 (Cell) Tél : + 33 1 41 38 45 77 E-mail : aimee.mendy@ame.imptob.com
---	--	---

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE—Sahel and West Africa Club/OECD 2, rue André Pascal, 75016 Paris — France

CSAO/OCDE	M. Laurent BOSSARD	Tél: + 33 (1) 45 24 78 55 E-mail: laurent.bossard.oecd.org
CSAO/OCDE	Mme Patricia CARLSON	Tél: +33 (1) 45 24 89 87 E-mail: patricia.carlson@oecd.org
CSAO/OCDE	M. Massaër DIALLO	Tél: +33 (1) 45 24 96 28 E-mail: massaer.diallo@oecd.org
CSAO/OCDE	Mlle Leslie DIAMOND	Tél: +33 (1) 45 24 82 79 E-mail: leslie.diamond@oecd.org
CSAO/OCDE	M. Franck IGUE	Tél: +33 (1) 45 24 84 85 E-mail: franck.igue@oecd.org
CSAO/OCDE	M. Normand LAUZON Directeur	Tél: +33 (1) 45 24 90 13 E-mail: normand.lauzon@oecd.org
CSAO/OCDE	Mme Linda M. MULLER	Tél: +33 (1) 45 24 87 34 E-mail: lindy.muller@oecd.org
CSAO/OCDE	M. Christophe PERRET	Tél: +33 (1) 45 24 82 83 E-mail: christophe.perret@oecd.org
CSAO/OCDE	Mme Gwénola POSSEME-RAGEAU	Tél: +33 (1) 45 24 95 80 E-mail: gwenola.posseme- rageau@oecd.org
CSAO/OCDE	Mme Sunhilt SCHUMACHER Directrice adjointe	Tél: +33 (1) 45 24 96 19 E-mail: sunhilt.schumacher@oecd.org
CSAO/OCDE	Mlle Jamila YAHI	Tél: +33 (1) 45 24 98 25 E-mail: jamila.yahi@oecd.org
CSAO/OCDE	M. Sibiri Jean ZOUNDI	Tél: +33 (1) 45 24 19 82 E-mail: sibirijeane.zoundi@oecd.org